

CLICK

#177 EN VAL

LE MAGAZINE DE LA COMMUNE DE SAINT DENIS-EN-VAL - JUIN 2022



Mairie de
Saint-Denis-en-Val



Dossier

PATRIMOINE & TOURISME

Préserver le patrimoine &
l'histoire de notre commune

Ça s'est passé



28 AVRIL

Animation entre le groupe PARTAGES et le pâtissier Monsieur DELPHIN



11 & 25 mai

Echange intergénérationnel entre séniors du groupe PARTAGES et enfants du centre des Chênes, après s'être racontés des histoires, chacun s'est mis à l'ouvrage pour réaliser des attrapes rêves ! Un véritable bon moment !



10 & 11 mai



Sécurité ROUTIÈRE

Les 10 et 11 mai derniers, se sont déroulées à l'espace Pierre LANSON, des animations ludiques et pédagogiques pour sensibiliser les employés communaux aux nombreux dangers de la route. Une prévention routière organisée par la Police Municipale à la demande de M^{me} le Maire et en partenariat avec la Préfecture et le service Prévention de la Mairie. Les employés communaux, tous services confondus, ont évolué sur différents ateliers avec intérêt. Un moment de partage et de cohésion qui a aussi permis d'échanger et créer du lien au sein des services municipaux.



12 mai

Après-midi récréative

24 mai
JOB DATING

Ce sont environ 80 demandeurs d'emploi qui sont venus rencontrer la vingtaine d'entreprises et agences d'intérim présentes pour des offres saisonnières ou durables lors du Job Dating organisé par le relais emploi.

SOMMAIRE

Nos entreprises et commerçants p.3 | Dossier patrimoine & tourisme p.4 | Commission tourisme, patrimoine & économie du territoire p.6 | Actualités à venir p.7 | Les rendez-vous de la médiathèque p.12 | Portrait p.13 | Du côté des assos p.14 | Le coin des expressions p.15 | Etat civil & Agenda p.16

Le mot du Maire

Ça bouge à Saint Denis-en-Val : La première édition du festival de pop Culture, organisé par l'association Génération Multivers, a rassemblé les dionysiens et les visiteurs, venus de loin parfois, autour des univers de Star Wars, Harry Potter, Jurassic Park et autres Marvel, les 28 et 29 mai.

Cette manifestation inédite dans la métropole a enchanté petits et grands, et a permis de rassembler des fonds pour les associations Badaboum et Terre fraternité.

Les compétitions sportives se succèdent, la saison culturelle permet de s'initier à des activités... sportives, etc... Cette année encore, le Festival de Sully s'arrête dans la commune pour un concert à l'église de l'orchestre symphonique d'Orléans, le 23 juin.

Nous allons redonner une dimension « classique » aux festivités du 14 juillet, après deux années si particulières... Inutile d'aller bien loin pour profiter des espaces naturels aménagés pour la détente en famille, le bien-être et le sport nature, le Parc de Loire s'étoffe et se diversifie, et offre de nombreuses activités. Une nouvelle guinguette s'installe, la douzième sur la métropole.

Le bien vivre à Saint Denis-en-Val peut contraster avec les drames que connaissent les populations aux portes de l'Europe, auxquels personne n'est insensible. Les dionysiens ont fait preuve de générosité, je les en remercie à nouveau !

Malgré l'actualité, je souhaite à toutes et à tous de passer de très bonnes vacances !



Le Maire,
Marie-Philippe LUBET

RENCONTRE AVEC l'institut MARY COHR

En août 2006, Nadia BERGERON ouvre les portes de son institut « Grain de beauté ». Six ans plus tard, en mars 2012, l'institut change de look et de nom pour devenir « institut Mary Cohr », issu de la marque éponyme à laquelle Nadia s'est affiliée.

Professionalisme des soins en première ligne

Plusieurs raisons ont motivé Nadia à franchir le pas. Grâce à de nombreuses formations régulières, au siège de la marque, en région ou sur place, Nadia et son équipe reçoivent un accompagnement poussé dans le professionnalisme des soins.



“ La marque est entièrement française. Tout est réalisé en France à l'usine de Dammarie-les-Lys ”

Une aide notable de la marque sur la partie commerciale et le marketing, telles que les animations ou les PLV (Publicité sur les Lieux de Vente), est à souligner.

Enfin, une partie de l'administration est prise en charge (envoi de courrier, SMS...). « C'est un grand gain de temps. Cela nous permet de nous concentrer sur notre cœur de métier, c'est-à-dire les soins ».

L'institut a toujours reçu un grand soutien de la part de Mary Cohr, y compris lors de la pandémie. « Ce soutien, note Nadia, nous donne l'envie d'aller toujours de l'avant. L'enseigne grandit mais reste très humaine ». Elle est d'ailleurs en contact régulier avec les commerciaux et la maison mère.

Soins et produits : objectif Beauté !

Au sein de l'institut, les épilations sont faites avec de la résine naturelle et à

TRUCS & ASTUCES

- Pour un gommage corps efficace, mélanger le produit avec le gel douche et renouveler régulièrement.
- Pour une bonne tenue d'un maquillage festif, faire un gommage enzymatique (sans action mécanique) et un masque hydratant la veille.

basse température, ce qui permet moins de rougeur et les rend plus supportables.

Les soins du visage sont des soins haute performance, pour une alternative à la chirurgie esthétique. Concernant le corps, ce sont des soins proposant relaxation, soins minceur, jambes légères... Les esthéticiennes réalisent des soins manuels ou avec l'appareil Technispa, breveté Mary Cohr. Il est également possible de se faire maquiller et recevoir tous les conseils utiles.

Quant aux produits présentés à la vente, ils sont exclusivement de la marque Mary Cohr, et sont destinés à tous types de peau, adaptés à tous les objectifs beauté : gommage, hydratation, nutrition...

Aujourd'hui, c'est une nouvelle équipe qui a rejoint Nadia : Clarisse présente depuis le 22 février, Déborah depuis le 20 avril, et Léa, en alternance depuis le début du mois d'octobre 2021.

Dans un avenir proche, peintures et sols vont être refaits et une grande modification sera réalisée sur l'espace accueil.

CONTACT

78 rue des Ecoles, 02.38.64.97.59
marycohr.saintdenisval@gmail.com
Lundi : 9h-12h et 15h30-19h ; Du mardi au vendredi : 9h-12h et 14h-19h ;
Samedi : 9h-17h
institut-saintdenisval.marycohr.com

PATRIMOINE & tourisme

“ Le patrimoine est l'histoire de la commune, l'histoire liée aux cultures, à la vigne...Il est la mémoire du village ”



PRÉSERVATION & sauvegarde

Préserver le patrimoine et l'histoire de notre commune est une action essentielle qui permet de garder une trace du passé et de conserver cette mémoire qui nous a construit, qui fait ce que nous sommes aujourd'hui. Cette mémoire doit être également transmise et valorisée, pour qu'un maximum d'habitants puisse se l'approprier. Du point de vue touristique, notre commune n'est pas en reste et dispose d'atouts valorisables dans le cadre de la Loire à vélo, véritable opportunité pour Saint Denis-en-Val.

De nombreuses initiatives voient le jour pour « sanctuariser notre patrimoine local » et le valoriser. Le tourisme, à travers les bords de Loire, le petit ou le grand patrimoine, est une activité en plein essor au sein de la Métropole dont fait partie notre commune.

La commission Patrimoine, composée de Jérôme RICHARD (adjoint), Aline PRAGNON, Vanessa CAVALHEIRO, Pierre PANZANI, Grégory VERZEAUX et Prosper MOUAK, a pour vocation d'accompagner les associations patrimoniales de Saint Denis-en-Val : Histoire Patrimoine et Traditions Locales (HPTL), ainsi que l'Association de Sauvegarde du Château de l'Isle (ASCI). Elle se définit comme une commission de soutien aux initiatives très nombreuses des associations.



Le patrimoine : mémoire de la commune

On trouve le patrimoine bâti, comme le Château de l'Isle, la grange de la Morpoix, la Maison du Patrimoine (anciennement Maison Bel), mais aussi le petit patrimoine, tels que les croix de chemin, les puits...

Grâce aux archives et à de nombreuses recherches, les associations réalisent un travail formidable et important car elles sont les garantes de notre mémoire commune et ont un rôle indéniable dans la transmission aux générations futures. Le rôle de la municipalité est de donner les moyens logistiques et financiers pour faire perdurer la petite et grande histoire.

Deux associations patrimoniales passionnées d'histoire

HPTL regroupe des passionnés d'histoire et de tout ce qui touche au passé de la commune. Elle informe via des conférences, des causeries, des expositions, également par des publications de brochures thématiques et d'un bulletin régulier. En cela

l'association contribue au quotidien à la préservation du patrimoine historique, culturel ainsi que des traditions locales.

L'ASCI (Association de Château de l'Isle), quant à elle, se mobilise pour le Château de l'Isle. Marqueur fort des crues de la Loire, il est un bâtiment remarquable et le vestige de l'époque de la Renaissance italienne, ruiné par une crue en 1866. Toutes les actions de l'association, soutenues par la municipalité, tendent à sauvegarder et valoriser ce qu'il en reste.

Toutes deux ne se contentent pas de restaurer, elles entendent faire connaître l'édifice, et faire revivre ce haut lieu de l'histoire locale en y organisant des visites ou des manifestations.

Faune et Flore : un patrimoine à sauvegarder

Il ne faut pas oublier le patrimoine naturel de Saint Denis-en-Val, sa faune et sa flore d'une grande richesse : les bords de Loire sont l'ADN de la commune, avec le Parc de Loire, en cours d'aménagement et dont le périmètre démarre à l'île Charlemagne et s'étend jusqu'au gîte de la Montjoie, situé à Melleray.

Parmi les projets en cours, la municipalité travaille actuellement avec HPTL sur la mise en valeur de 4 chemins situés sur le territoire dionysien. Ce projet de valorisation est rendu possible par un travail préalable réalisé par l'association, ayant donné lieu à une brochure extrêmement détaillée. L'objectif est désormais de « jalonner » ces chemins, d'y installer une signalétique sur le thème de la découverte du paysage, de la faune, de la flore. Ce projet sera accompagné par l'édition de fascicules explicatifs thématiques pour mixer balade et apprentissage.



FAVORISER ET FACILITER LA CONSERVATION ET LE PARTAGE DU PATRIMOINE LOCAL

Nous avons la chance à Saint Denis-en-Val, de bénéficier à la fois d'une histoire locale riche et d'un patrimoine, bâti, naturel ou « enfoui » exceptionnel.

Se pose alors évidemment la question du comment faire vivre, du comment ne pas perdre le fil et la mémoire, du comment transmettre ces biens communs.

Oui nous avons beaucoup de chance, car dans notre commune nous avons également plusieurs associations, HPTL et l'ASCI, qui travaillent sur ces sujets à la fois de « Recherche », de « Conservation », de « Consignation » de ce qui est immatériel et mémoriel.

Sur le dernier point et selon l'adage populaire « les paroles s'envolent, les écrits restent », ce sont donc des pans entiers de cette histoire qui donnent lieu à la fois à des

recherches poussées et à l'édition de très nombreuses publications thématiques, soigneusement archivées et conservées.

La commission patrimoine et tourisme a été créée dans le mandat précédent pour favoriser ce travail, et fournir les moyens nécessaires à sa réalisation.

Elle n'a pas directement un rôle opérationnel, mais plutôt un rôle de facilitation. Ainsi, la commune a financé d'important travaux à la grange de la Morpoix pour en faire un lieu d'exposition de tous les objets « récoltés » et transmis au fil du temps avec pour principale thématique l'agriculture et le travail de la vigne.

En complément, la Maison Bel, ancienne crèche communale est devenue « Maison du patrimoine » pour accueillir les associations concernées, des expositions et une partie des archives constituées au fil du temps.



La Grange Morpoix

LE MOT de l' élu

Le dictionnaire Larousse définit le « Patrimoine »
comme : « Un bien qu'on tient par héritage de
ses ascendants »

« Œuvres, monuments,
traditions, constituent ainsi
ce patrimoine.

En tant qu'élus communaux nous
avons la responsabilité particulière
d'accompagner et d'assurer la pérennité
de ce dernier. Nous devons par ailleurs
engager sa transmission et son partage
pour que chacun puisse se l'approprier
et plus tard le transmettre.

Les premiers concernés sont les habitants
qui ont choisit la commune comme
lieu de vie et qui seront demain ses
dépositaires, mais également les touristes
de passage, qui, grâce la Loire à Vélo,
profitent déjà de notre patrimoine
naturel ligérien.

Le projet Parc de Loire, Parc naturel urbain, dont les deux tiers
sont sur notre commune est l'un des projets phare du mandat
métropolitain. Il fait partie de ce « Fil touristique » qui se tisse sur
la métropole. Il représente également une belle opportunité
pour Saint Denis-en-Val de profiter à terme, d'une certaine
attractivité pour développer des produits et offres de proximité
en lien avec les activités nature et la mobilité douce. Les projets
ne manquent pas et les sujets non plus, de quoi animer
nos soirées d'élus pour encore quelques années !



Jérôme RICHARD
Adjoint au Maire
en charge de la
communication,
du développement
numérique, du
patrimoine, du
tourisme et de
l'économie du
territoire

Commission Patrimoine, tourisme & économie du territoire
Vanessa CAVALHEIRO, Pierre PANZANI,
Aline PRAGNON, Jérôme RICHARD, Grégory VERZEAUX,
Prosper MOUAK

VIE citoyenne

Horaires La Poste

A partir du 1^{er} août prochain, les **nouveaux
horaires du bureau de Poste** de Saint
Denis-en-Val seront les suivants :

- Lundi : fermé
- Du mardi au vendredi : 14h30 à 17h30
- Samedi : 9h à 12h



LA POSTE

Plan canicule

Dans le cadre du **Plan National Canicule**, le Centre Communal
d'Action Sociale de Saint Denis-en-Val constitue un **registre
nominatif des personnes vulnérables de 65 ans** et plus vivant
à domicile. Ceci afin de prévenir et de lutter contre les
conséquences sanitaires d'une éventuelle canicule.

L'objectif de ce registre est de permettre, en cas de forte
chaleur, l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux
auprès de la population à risque.

Si vous êtes une personne isolée, vous pouvez contacter le
CCAS afin de recueillir les informations vous concernant.

Contact :
Nathalie RAMEAU
02.38.76.81.96

CANICULE, BON À SAVOIR

A partir de 60 ans
ou en situation de handicap,
**je peux bénéficier
d'un accompagnement personnalisé.**

Il me suffit de contacter ma mairie
ou mon Centre Communal
d'Action Sociale (CCAS).

ÉVÉNEMENTS

Festivités nationales



Mercredi 13 juillet

- 21h30 : distribution des lampions et départ de la retraite au flambeau (école des Bruyères, arrivée stade Chemeau) accompagnée par l'orchestre d'Harmonie
- 23h : lancement du feu d'artifice
- 23h30 : bal au stade Chemeau

Jeudi 14 juillet

- 10h30 : cérémonie officielle
- 11h30 : vin d'honneur sur la place de l'église

Forum des associations

Comptabilisant près de 75 associations sur son territoire, la commune organise son forum des associations **samedi 3 septembre !**

Rendez-vous au Village sportif pour vous renseigner et vous inscrire pour la saison 2022 - 2023.

En amont, vous pouvez consulter le catalogue des associations sur le site internet de la commune dès cet été.

Plus d'informations :
charlenedareau@saintdenisenvall.com

OPÉRATION tranquilité vacances

La Police Municipale peut veiller sur votre habitation

Pour partir sereinement en vacances, des patrouilles de surveillance peuvent être assurées par la Police Municipale afin veiller sur votre habitation pendant votre absence.

Pour bénéficier de ce service gratuit, il est nécessaire de **remplir le formulaire disponible sur notre site internet** et de le déposer à la Police Municipale.



Dans ce formulaire vous devez renseigner : les coordonnées pour vous joindre en votre absence, votre lieu de villégiature, vos dates d'absence, les noms de personnes susceptibles de passer chez vous ou joignables sur la commune.

Ce dispositif fonctionne toute l'année, **pensez-y même en dehors des vacances d'été !**

Quelques vigilances à avoir pour éviter les cambriolages

- Les cambrioleurs n'hésitent pas à utiliser de fausses cartes de police, de gendarmerie, voire des uniformes pour s'introduire chez leur futures victimes. Si vous avez des doutes, vous êtes en droit de **demandeur sa carte officielle à tout représentant de l'ordre**. N'hésitez pas

à appeler le 17 pour vérifier l'identité de l'agent. Concernant la Police Municipale, sachez également qu'en aucun cas, elle ne peut se présenter en civil.

- Avec les beaux jours, pensez à bien **fermer vos fenêtres et portes à clef**. De manière générale, pensez à tout ce qui peut dissuader un cambriolage (alarme, éclairage automatique extérieur...). Enfin, parlez avec vos voisins et prévenez la Police en cas de présences ou déplacements inhabituels dans votre quartier.

- En voiture, faites attention au **car jacking**. Si vous êtes heurté par un autre véhicule, la première chose à faire avant de sortir vérifier les dégâts est de **couper le contact et retirer les clés du tableau de bord**. Lorsque vous roulez, pensez également à verrouiller vos portières et à ne pas laisser de sac sur le siège passager.

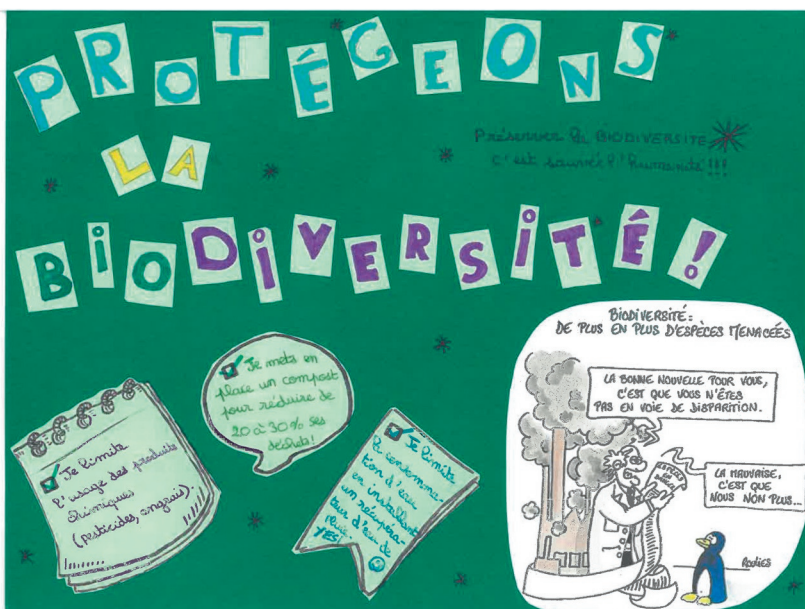
Contre les cambriolages,
les bons réflexes !

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



COLLÈGE VAL DE LOIRE engagé pour la planète

Val de Loire : l'éco collège qui s'engage pour la planète



Depuis plusieurs années, le collège Val de Loire est **engagé dans différentes démarches qui répondent aux objectifs de développement durable** (que ce soit la récupération des papiers, des instruments d'écriture, le tri des déchets à la cantine, l'installation d'un poulailler pédagogique, de ruches...).

Toutes ces actions menées depuis 2017 par les élèves et les adultes ont une incidence sur l'ensemble de la communauté éducative et ont permis d'obtenir à nouveau en **mai 2022 le label académique EDD (Education au**

Développement Durable), mention **approfondissement**.

C'est dans ce contexte que les élèves de 5^{ème} ont réfléchi aux actions à mener pour protéger les ressources de notre planète.

Trois classes ont ainsi réalisé des affiches en géographie pour alerter et sensibiliser les communes du secteur aux éco-gestes. Nous vous proposons celle qui a été choisie par les parents d'élèves lors des portes ouvertes du 24 mai 2022.



Particulier nouvellement installé sur la commune ?

Les élus municipaux et les présidents d'association vous proposent une réunion d'information et un moment de convivialité **vendredi 2 septembre** à l'Espace Pierre LANSON.

Pour vous inscrire à cette rencontre, merci de remplir le formulaire à l'accueil de la mairie ou de compléter le formulaire en ligne disponible via le QR code ci-contre.





TAO Orléans Métropole

Modernisation de la flotte de bus, mise en place d'un nouveau réseau de transport urbain : Orléans Métropole met tout en oeuvre pour faciliter le quotidien de ses habitants et notamment dans leurs déplacements.

Nouvelle étape franchie, en mai, avec la mise en place d'une marque globale qui rassemble toutes les mobilités : TAO Orléans Métropole.

Vélo, trottinette, voiture, marche à pied, tram, bus, celle-ci regroupe désormais tous les modes de déplacements, dans un souci de cohérence et de lisibilité pour les habitants.

ESPACE social

J'accompagne avec « Aidants connect »

L'espace Social propose un accueil numérique pour effectuer vos démarches administratives, seul ou avec un accompagnateur, sur rendez-vous.

L'accompagnant, habilité « Aidants connect » peut :

- Accompagner vos démarches administratives sur Internet en toute confidentialité
- Vous aider pour créer un compte personnel sur les sites administratifs
- Vous aider pour créer une adresse email et avoir une initiation pour l'utiliser
- Transmettre vos documents dématérialisés
- Vous aider à télécharger des applications
- Vous aider pour prendre un rendez-vous sur Internet
- Scanner des documents administratifs pour vos démarches

De plus, des initiations numériques individuelles peuvent vous être proposées sur rendez-vous afin que vous puissiez vous-même pratiquer en autonomie.

Aidants Connect



ENTREPRENEURS, commerçants, artisans

Nouveaux sur la commune ? Présentez-vous à la mairie

A la recherche d'une micro-crèche ?

La micro-crèche « Les étoiles filantes » accueille votre enfant jusqu'à son entrée en maternelle. Membre du réseau MicroStars, gestionnaire de 40 micro-crèches, la crèche accueille 14 enfants du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Les points forts :

- un accueil de qualité et bienveillant
- une pédagogie centrée sur l'éveil au langage
- des locaux pensés pour le bien-être de chaque enfant

Visite de la micro-crèche : etoilesfilantes@micro-stars.fr

Informations & inscriptions : creches-microstars.fr ; 01.84.80.20.88

MAR PLIJ

MAR PLIJ, le premier « salon de coiffure bistrot » qui vous permettra d'allier l'utile à l'agréable ! Et oui, chez MAR PLIJ venez vous faire coiffer dans une ambiance conviviale, décontractée et chaleureuse !

En effet avec ce tout nouveau concept, Gaëlle se fera un plaisir de vous coiffer sur RDV et de vous servir un verre (vin, bière, soft etc.) qui sera inclus dans votre prestation, hommes, femmes et enfants.

Contact : 06.11.30.42.40, 1068 rue de Bransles



RAPPEL

Bruits des outils de jardin : horaires à respecter pour le voisinage

Les activités bruyantes, effectuées par des particuliers, tels que la rénovation, le bricolage et le jardinage, à l'aide d'outils, d'appareils (tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, compresseurs à air ou haute pression, débroussailleuses, les coupe-bordures, les souffleurs de feuilles, les tronçonneuses, les taille-haies, les broyeurs de végétaux) ou de matériel bruyant susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage par leur durée, leur répétition ou leur intensité, ne peuvent être effectuées à l'extérieur des bâtiments que :

- les jours ouvrables et le samedi de 9 h à 12h et de 14h30 à 19h30,
- les dimanches et les jours fériés, de 10h à 12h.

Les émissions sonores trop puissantes dans des créneaux horaires non autorisés peut faire l'objet de sanctions allant de la suspension des travaux, aux amendes en allant jusqu'aux poursuites pénales.

Entre 22h et 7h, on parle de tapage nocturne, mais en dehors de ces horaires, en pleine journée, le bruit peut aussi être sanctionné s'il ne respecte pas la réglementation.

Les rendez-vous de la médiathèque

SPECTACLE

Méli-mél'eau

Méli-mélo de chansons, d'histoires, de comptines à mimer pour découvrir les secrets de l'eau qui mouille !

Renseignements et réservation au 02 38 49 52 00.
Pour les enfants de 1 à 4 ans.

Mercredi 6 juillet à 10h30.
Jardin de la Médiathèque

Renseignements et inscriptions : 02.38.49.52.00

ATELIER

Au fil de l'eau

Des expériences à réaliser pour comprendre les différents états de l'eau et le voyage d'une goutte d'eau, **du 12 au 26 juillet.**

Atelier-lecture : Le voyage d'une goutte d'eau
A partir de 8 ans
Mardi 12/07 à 10h30

Lectures sur le thème de l'eau
A partir de 06 mois à 3 ans
Mardi 19/07 à 10h30

Atelier : Transforme-moi en vapeur d'eau
A partir de 8 ans
Jeudi 21/07 à 14h

Lectures sur le thème de l'eau
A partir de 4 ans
Mardi 26/07 à 15h

Renseignements et inscriptions : 02.38.49.52.00



INFORMATIONS MÉDIATHÈQUE

Les travaux et la fermeture de la médiathèque sont repoussés à octobre. Des informations et dates précises seront données à la rentrée de septembre.

Le système de « click and collect » sera remis en place pendant la fermeture de la médiathèque pour permettre aux abonnés d'emprunter des documents. Les quotas de prêts seront augmentés pendant cette période.

HORAIRES D'ÉTÉ

Juillet

Horaires habituels

Août

Lundi : fermé
Mardi : 10h00-12h00 / 15h00-18h00
Mercredi : 10h00-12h30 / 15h00-18h00
Jeudi : 15h00-18h00
Vendredi : 15h00-18h30
Samedi : 10h00-12h30 / 14h00-16h00

L'été, la médiathèque, c'est : un jardin, des découvertes, des jeux et des prêts plus longs...

Coordonnées de la médiathèque : 02.38.49.52.00





MARIE-CHANTAL CHALOT

Secrétaire de l'association Archives et Paléographie

Comment est née l'association ?

L'association a été créée en septembre 2018 suite à la suppression du cours de paléographie à l'Université du Temps Libre en 2017. Quelques personnes passionnées notamment de généalogie ont souhaité poursuivre cette activité.

A l'origine, nous étions une vingtaine avec un professeur qui nous permettait de travailler sur des documents, de transcrire des textes, cela jusqu'au 1^{er} confinement puis sous forme de visioconférences. Notre professeur nous ayant quittés, nous avons poursuivi notre activité en apportant nos propres textes et en travaillant ensemble - les plus aguerris aidant les débutants.

Cela nous a permis de nous connaître, et après le confinement, nous nous sommes retrouvés salle de la Gaité. Aujourd'hui, nous sommes une quinzaine. Il faut également noter que la cotisation modique (20 euros) est attractive.

Qu'est-ce que la Paléographie, exactement ?

La paléographie est l'étude des écritures anciennes. Elle permet de déchiffrer et de donner du sens au texte. On y arrive par la pratique en remontant le temps. Nous proposons d'initier à la transcription de textes anciens depuis le 16^{ème} siècle.

Que propose l'association Archives et Paléographie ?

Les adhérents envoient à l'avance, à chacun, des textes de leur choix récupérés dans leur famille, auprès des archives, dans les registres paroissiaux, dans les municipalités... ce qui permet une préparation en amont. Lors de nos réunions, le texte est décrypté par l'équipe.

Chacun participe à son niveau, à sa manière, avec ses pistes de travail. Parfois l'un de nous apporte des précisions ce qui permet d'ouvrir la curiosité de chacun vers d'autres domaines (us et coutumes, cartographies, origine des noms...). Le fait de travailler en groupe

est un démultiplicateur, on apprend plus vite, il y a une réelle émulation et une belle entraide. On évolue, tout cela nous enrichit et nous donne de l'énergie.

Etudier un texte c'est comme une enquête, et chacun le vit différemment. Mais la passion anime chacun d'entre nous. Nous sommes dans l'Histoire. C'est une recherche très pointue, et en même temps très personnelle.

CONTACT

archives.paleo@gmail.com

“ Il n'y a pas de thème obligé, pas de ligne directrice, nous sommes très polyvalents ”



SHOL

Jardin des écoliers : appel à bénévolat !



La section de la Société d'Horticulture (SHOL) de Saint Denis-en-Val recherche des bénévoles pour encadrer le jardin des écoliers.

A la recherche de passionnés de jardins, aimant la terre et le « savoir transmettre », les bénévoles ont pour objectifs d'être présents au moment de la saison du jardin et de guider les enfants.

De mars à octobre, tous les mercredis après-midi selon les saisons et le samedi matin, les enfants bénéficient d'une parcelle de 12m² qu'ils doivent entretenir. L'encadrement est présent pour expliquer les différentes techniques et aider les enfants à prendre soin de leur jardin.

N'hésitez pas à contacter l'association !

Contact : Jean-Pierre BAUDEUF
06.66.12.60.88 ou 02.38.90.93.05

Des étoiles plein les yeux !

En cette belle journée de printemps, le marché du dimanche à Saint Denis-en-Val a favorisé.... une découverte horticole intéressante dans le cœur de notre village !

Un arbuste à fleurs étoilées nommé.... *Cornus kousa* ou Cornouiller du japon.

Doté d'une belle parure florale, cet arbuste a rayonné entre église et mairie sur notre « notre joli mois de mai ».



LES AMIS DE L'ORGUE

Audition des élèves

Les Amis de l'orgue de Saint Denis-en-Val vous invitent :
Vendredi 25 juin, à 17 h 30 église de Saint Denis-en-Val

Audition des élèves de l'école d'orgue, suivi d'un moment musical par le professeur.

Entrée libre.

APEL SAINTE THÉRÈSE

L'Association de Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre est la plus importante association nationale de parents d'élèves et regroupe 977 000 adhérents, soit 2 millions d'enfants

Nos objectifs :

- Participer, en collaboration avec l'équipe enseignante, à l'organisation d'événements qui ponctuent l'année scolaire (marché d'automne et de Noël, kermesse...)
- Aider au financement d'équipements/matériels qui améliorent le quotidien de nos enfants et de l'équipe éducative (VPI, manuels scolaires)
- Favoriser le lien entre les différents acteurs de la vie éducative de nos enfants (parents, enseignants, personnels techniques...)

Au sein de l'APEL Sainte Thérèse, plus de 100 familles ont choisi d'inscrire leurs enfants afin qu'ils bénéficient d'un enseignement catholique basé sur l'accueil, la bienveillance, le respect et l'écoute de l'autre. L'APEL défend la liberté de l'enseignement et le libre choix de l'école.

Contact : Mélanie PESCHETEAU, 06.15.68.85.02
apel@ecolesainttheresesdv.fr

MAJORITÉ

Engagement n.m Action de se lier par une promesse ou une convention. Contrat par lequel une personne déclare vouloir servir volontairement pour une durée déterminée. syn : attache, liaison, obligation. En ce terme, les personnes libres d'action et de droit qui se sont présentées et ont été élues à l'élection municipale des 15 mars et 28 juin 2020 se sont donc ENGAGÉES. Cela signifie qu'elles ont décidé de participer LIBREMENT un temps donné à la vie de la société, à la vie de leur commune, leur permettant ainsi de créer des liens avec autrui- en l'occurrence les administrés-, de partager des valeurs autour d'un projet commun. Cela induit aussi que le groupe -ainsi constitué par l'engagement de tous - est d'autant plus efficace que l'ENSEMBLE des membres doit pouvoir compter sur les UNS ET les AUTRES pour mener à bien le dit-projet, pour en partager les obligations, les représentations, pour s'assurer que la confiance que l'on nous a accordée ne soit pas trahie. Alors Oui, il y a des tâches plus légères que d'autres, des manifestations plus joyeuses, moins prenantes..... oui, mais s'engager oblige à tout vivre- avec équité pour tous.

« En toute chose, il faut considérer la fin »

MINORITÉ

Souriez, vous êtes filmés... surtout dans le bourg ! La majorité a adopté l'achat de caméras supplémentaires et de compléter le dispositif par un système de recherche par apparence. Elle porte le nombre de caméras à 44, toutes concentrées aux alentours du bourg et sur le bourg. Soit 1 caméra pour 180 habitants, faisant de Saint Denis-en-val une des villes les plus surveillée de France (après Nice par exemple avec 1 caméra pour 129 habitants ou Orléans avec 1 caméra pour 561 habitants). Pourquoi ? Comment est pensée la couverture du territoire ? Notre groupe a proposé d'investir dans des caméras nomades pour protéger les bords de Loire côté dionysien où il y a notamment les soirs et les week-end des dépôts de déchets sauvages et des excès de vitesse sur la levée. Proposition balayée d'un revers de main par la majorité. Notre groupe n'est pas contre la vidéoprotection mais il y a ici un suréquipement coûteux (excessif pour notre budget de fonctionnement) et injustifié, sans politique sécuritaire d'aucune sorte.

yannportugues@saintdenisenvall.com

Etat civil

HELLO BABY !

Alix DELAHAYE | Armand BETENCOURT
DEVAU | Léandre ROLLIN | Héloïse
TOMASINO | Louis LEGRAND

ILS SE SONT DIT OUI

Emilie VIVIER & Xavier GAUBERVILLE |
Elise PI & Guillaume BAIN | Ehua
KOUTOUA & Guillaume BRUNEAU

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Patricia POISSON | Michel VENON |
Michèle VOUILLON ép. LECOLLOEC |
Jacques GAVEL | Chantal BRULET
ép. CADOT | Henri LAPLACE | Yvette
MORILLON veuve CLARET | Gérard
MARCHAND | Boumedine BOUDJEMA |
Michel PALL | Annick THEBAULT |
Thierry PATINOTE | Roberte PEZIN veuve
MIQUEL | Ginette PELLETIER veuve PIGE

Horaires de la mairie :

Lundi - jeudi : 8h30 - 12h30 / 13h30 -
17h30 | Vendredi : 8h30 - 12h30 /
13h30 - 17h00 | Samedi : 9h00 - 12h00

Contact :

mairie@saintdenisval.com |
02.38.76.70.34 | 60 rue de Saint Denis
45560 Saint-Denis-en-Val



JUIN

23 | Festival de Sully
Eglise



24 | Concert Champêtre
Salle Montjoie
Harmonie

25 | Audition des élèves de l'école
d'orgue
Eglise
Les Amis de l'Orgue

JUILLET

1^{er} | Cinéma plein air - AQUAMAN
Stade Chemeau



6 | Spectacle Meli Mé'l'eau
Médiathèque

12 au 26 | Ateliers au Fil de l'eau
Médiathèque

13 & 14 | Festivités nationales
Programme page 8

28 | Don du sang
Salle Montjoie

AOÛT

1^{er} | Nouveaux horaires La Poste
Voir page 7

25 | Don du sang
Salle Montjoie

SEPTEMBRE

2 | Accueil des nouveaux arrivants
Espace Pierre LANSON

3 | Forum des associations
Espace Pierre LANSON



23 | Concert Les Violons d'Ingre
Espace Pierre LANSON

24 | Sortie annuelle
Chantilly

25 | Vide armoire
Espace Pierre LANSON
ADPE